



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 04.02.2022

Publications supplémentaires: KABVS 04.02.2022

Date d'échéance prévue: 04.02.2027

Numéro de publication: KK01-0000019457

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Sierre, Avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre

Avis préalable d'ouverture de faillite Apparthôtel et Hôtel Lauber et Bumann

Débiteurs:

Apparthôtel et Hôtel Lauber et Bumann
CHE-115.027.600
3962 Montana

Date de l'ouverture de la faillite : 17.01.2022

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Point de contact:

Office des faillites du district de Sierre
Jean-Charles Emery, Substitut